

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000938

Séance du jeudi 19 novembre 2009

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Étaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRON Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD (représenté par Thierry GUILLOT) Besançon : Hayatte AKODAD (à partir du rapport 1.1.1), Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Martine BULTOT, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (jusqu'au rapport 5.3), Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN (jusqu'au rapport 5.3), Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLET, Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Martine JEANNIN (jusqu'au rapport 5.3), Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME (à partir du rapport 1.1.1), Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.1), Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport 5.1) Beure : Philippe CHANEY (représenté par Frédéric PROST), Auguste KOELLER Boussières : Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN Chaleze : Christophe CURTY Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET Chauceune : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Christiane BEUCLER Chemaudin : Bruno COSTANTINI (jusqu'au rapport 5.1) Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST (à partir du rapport 1.1.1) Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (représenté par Brigitte ANDREOSSO) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes : Jean SIMONDON (à partir du rapport 1.1.1) Grandfontaine : François LOPEZ La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Mamirolle : Daniel HUOT (jusqu'au rapport 5.3), Didier MARQUER Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET (à partir du rapport 1.1.1) Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT (jusqu'au rapport 5.3), Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 5.1) Morre : Jean-Michel CAYUELA Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 5.1) Pécousey : Catherine BARTHELET (jusqu'au rapport 5.1), Claude OYTANA Pirey : Jacques COINTET (jusqu'au rapport 5.1), Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Michel FAIVRE Ranconay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET (représenté par Agnès BEDEAUX), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH (à partir du rapport 1.1.1) Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire le Petit : Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (représenté par Anne GROSJEAN) Vorges les Pins : Patrick VERDIER (à partir du rapport 1.1.1).

Étaient absents : Arguel : André AVIS Besançon : Teddy BENEDEAU DE LAPRAIRIE, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Françoise BRANGET, Yves-Michel DAHOU, Béatrice FALCINELLA, Abdel GHEZALI, Valérie HINCELIN, Sylvie JEANNIN, Michel LOYAT, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Marie-Noëlle SCHOELLER, Sylvie WANLIN Boussières : Bertrand ASTRIC Chalezeule : Raymond REYLE Champoux : Thierry CHATOT Chatillon le Duc : Philippe GUILLAUME Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Deluz : Sylvaine BARASSI Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD Le Gratteris : Cédric LINDECKER Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU Morre : Gérard VALLET Nancray : Daniel ROLET Novillars : Philippe BELUCHE Ossello : Jacques MENIGOZ Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Torpes : Bernard LAURENT Vaire Arcier : Patrick RACINE.

Secrétaire de séance : Brigitte ANDREOSSO

Procurations de vote :

Mandants : C. BARTHELET (à partir du rapport 5.2), N. BODIN, P. BONNET, F. BRANGET, Y.M. DAHOU, A. GHEZALI, L. HAKKAR, V. HINCELIN, S. JEANNIN, M. JEANNIN (à partir du rapport 5.4), M. LOYAT, M.N. SCHOELLER, S. WANLIN, N. WEINMAN (à partir du rapport 5.2), B. ASTRIC, R. REYLE, C. LINDECKER, M. COTTINY, P. DUCHEZEAU, G. VALLET, P. BELUCHE, J.M. BOUSSET,

Mandataires : C. OYTANA (à partir du rapport 5.2), F. GERDIL-DJAOUAI, E. SASSARD, J. ROSSELOT, J.F. GIRARD, B. RONZI, J.J. DEMONET, C. THIEBAUT, D. POISSENOT, M. OMOURI (à partir du rapport 5.4), F. ALLEMANN, J.L. FOUSSERET, C. MICHEL, J. MARIOT (à partir du rapport 5.2), R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT, D. HUOT, G. BAULIEU, B. CYPRIANI, J.M. CAYUELA, B. BOURDAIS, J.M. FAIVRE,

Objet : Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibérations du 18 avril et 18 décembre 2008, donné délégation au Président pour différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

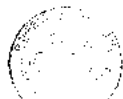
Constitution de partie civile pour la dégradation de 3 abribus (12/10/2009). Dépôt de plainte pour la dégradation de 2 conteneurs d'apport volontaire (03/10/2009) et d'un abribus (05/10/2009).

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Le Président

PRÉFET
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE DOUBS



C.C.P.C.O.
Contrôle de Qualité

RECU 24 NOV 2009